



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

## Délibération n°53

### relative aux rapports des commissions régionales

Les membres de l'AG CMA BFC, réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Dijon, le 25 novembre 2025,

VU la présentation des rapports des commissions régionales préalablement communiquée en amont de l'assemblée générale ainsi qu'une lecture faite en séance

DÉCIDENT d'approuver, tels que présentés, les rapports des commissions régionales *à l'unanimité*

Dijon, le 25/11/2025



Le président de Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat BFC